

## **RAPPORT RELATIF AUX ACTIVITES DU CONSEIL CONSULTATIF AU COURS DE L'ANNEE 2024**

Le conseil consultatif est un organe de consultation non-statutaire qui a été instauré par le conseil d'administration.

Depuis 2015, il conseille le conseil d'administration et le comité de direction sur des sujets touchant notamment aux activités d'assurance, à la stratégie du groupe et à sa politique commerciale.

Sa composition permet à FEDERALE Assurance, en tant qu'assureur mutualiste, de maintenir des liens étroits avec ses principaux clients et en particulier, avec ceux issus du secteur de la construction.

Au 31 décembre 2024, le conseil consultatif, présidé par monsieur de SCHREVEL, était composé de 16 membres. En 2024, madame S. FAVIER, administratrice déléguée de la SA Entreprises Favier a rejoint le conseil consultatif en qualité de membre et monsieur KOECKELBERG a été nommé comme vice-président francophone.

Au cours de l'année 2024, le conseil consultatif s'est réuni à deux reprises.

**La première réunion** s'est tenue le 18 janvier 2024.

Après avoir été informé des résultats du groupe FEDERALE Assurance au 31.12.2023, le conseil consultatif a rendu un avis favorable sur les pourcentages de participation bénéficiaire en assurances vie pour l'exercice 2023 tout en suggérant d'examiner l'opportunité de développer de nouveaux produits d'investissement à moyen ou à long. Le conseil consultatif a également confirmé, comme l'an dernier, le taux de ristournes de 0% en assurances non-vie.

Au cours de cette réunion, le programme de durabilité poursuivi par FEDERALE Assurance en ce compris les priorités réglementaires à court terme et les réflexions stratégiques en cours ont été largement explicités et débattus. L'analyse de double matérialité a également été abordée en tant qu'étape-clé pour définir les sujets ESG les plus pertinents pour le groupe. Les membres du conseil consultatif ont longuement échangé sur les opportunités de croissance qu'offre la réglementation ESG, notamment à travers le développement ou la labellisation de produits d'assurance durables. Les échanges ont mis en évidence l'importance de déterminer à quel moment la durabilité deviendra un critère significatif pour se démarquer positivement sur le marché. Pour ce faire, une interaction continue avec toutes les parties prenantes et un suivi constant des évolutions sur le marché sont indispensables.

Un état des lieux du nouveau positionnement de FEDERALE Assurance, de la campagne de 'rebranding' articulée autour du nouveau slogan « FEDERALE Assurance : À vos côtés, pro et privé » ainsi que le plan de communication pour 2025 ont été présentés. Parallèlement à la promotion du nouveau slogan, plusieurs initiatives sont prévues : le développement de produits et services qui se situent à l'intersection de la vie professionnelle et privée, la mise en œuvre de tarifs combinés ainsi qu'un programme de fidélisation des clients renforçant le caractère mutualiste de FEDERALE Assurance. Les membres du conseil consultatif ont souligné l'importance de nouer des partenariats dans le cadre du développement de nouveaux produits et services.

**La seconde réunion** du conseil consultatif s'est tenue le 12 septembre 2024.

Au cours de cette réunion, l'état d'avancement du plan stratégique Shape 25 de FEDERALE Assurance, les résultats et 'corporate KPIs' au 30 juin 2024 ont été présentés aux membres du conseil consultatif qui ont souligné les excellents résultats au 30 juin 2024 et suggéré de communiquer activement sur les 'corporate KPIs' positifs.

Deux projets stratégiques ont été exposés : l'un visant à simplifier la structure du groupe FEDERALE Assurance en regroupant ses activités d'assurance vie et non-vie au sein d'une seule entreprise d'assurance, sous la forme juridique d'une association d'assurance mutuelle, et l'autre portant sur la transformation de l'entreprise d'assurance Optimco en un souscripteur mandaté, avec le transfert de ses activités d'assurance vers FEDERALE Assurance.

La thématique ESG a fait l'objet de nouveaux échanges au sein du conseil consultatif, avec un focus sur les résultats de l'analyse de double matérialité réalisée dans le cadre de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Cette analyse, appuyée notamment par une enquête menée en 2024 auprès des membres du conseil consultatif et d'autres parties prenantes, a permis d'identifier les sujets considérés comme matériels pour FEDERALE Assurance. Le conseil consultatif recommande d'examiner à quel moment et de quelle manière les enjeux ESG peuvent être transformés en opportunités. Compte tenu de l'importance de cette thématique, les membres conviennent d'un suivi régulier au sein du conseil consultatif.

Une grande partie de la réunion a également été consacrée à la présentation du nouveau produit 'NOVA INVEST 3Y' qui vient renforcer l'offre de FEDERALE Assurance en proposant une solution d'investissement à trois ans avec un taux d'intérêt garanti. Le conseil consultatif a salué le lancement de ce nouveau produit qui complète la gamme de produits d'investissement à court, moyen et long terme, proposée aux clients. Les membres du conseil consultatif ont également proposé des pistes de réflexion en vue du développement de produits d'investissement à plus long terme.

Pour finir, les membres ont également partagé des informations sur des initiatives législatives spécifiques au secteur de la construction, susceptibles de représenter de nouvelles opportunités de développement pour FEDERALE Assurance.

L'année 2024 a été, comme les précédentes, riche en débats constructifs dans divers domaines. Le conseil d'administration remercie vivement les membres du conseil consultatif pour leur avis éclairé ainsi que pour leur implication au cours des réunions.

16.04.2025